Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 230

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes
Autor: Daucourt, A.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251654

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 1er Juin 1902 | N° 230 | Cinquième année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du Pays du dimanche à Porrentruy — TÉLÉPHONE

LE PAYS 30me année | **Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS** | 30me année *LE PAYS*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Ce ne fut qu'en 1783 que le village des Pommerats fut soustrait à la juridiction du curé de Saignelégier pour former à son tour une nouvelle paroisse, comme nous la verrons plus loin.

Cet état des paroisses s'est maintenu jusqu'à nos jours, sauf qu'en 1802, la partie droite de l'ancienne baronnie de Franquemont fut réunie à la paroisse des Pommerats et qui auparavant faisait partie de Gourmois-France. [1])

Tous les prêtres et curés des paroisses des Franches-Montagnes, et ceux des décanats actuels de Courrendlin et de Delémont, formaient alors un Chapitre rural (Capitulum rurale) ayant à sa tête un doyen et des assesseurs, portant le titre de Jurat (Juratus). Chaque année, tous les curés de ce Chapitre, appelé Chapitre de Salignon, se réunissaient à Delémont, le lendemain de la Ste-Trinité, dans la maison qui leur appartenait, celle qui porte encore la statue du Chapitre, St-Jean Népomucène. Ils avaient, ce jour là, à l'église de St-Marcel, un office solennel, puis ils traitaient des affaires de leur Chapitre.

C'est probablement vers le milieu du XVII siècle que le châtelain ou bailli de l'évêque, aux Franches-Montagnes, quitta le château de Spiegelberg, pour établir son siège à Saignelégier.

Ce village a été depuis ce moment jusqu'à nos jours, le centre de toutes les autorités du baillage, puis du district des Franches-Montagnes.

Ce pays était administré comme la seigneurie d'Ajoie, ayant le même coutumier, la même législation avec le code pénal de Charles V, appelé *la Caroline* pour les affaires criminelles.

Les habitants de la seigneurie des Franches-Montagnes venaient à peine de réorganiser la vie religieuse de leur territoire par la création des paroisses quand éclata la terrible guerre de Trente-Ans qui amena avec elle la peste et la famine. Ces trois fléaux, la guerre, la peste et la famine s'abattirent simultanément aux Franches-Montagnes et y firent d'immenses ravages. La Montagne fut dépeuplée, ruinée, presque déserte et après plus de deux siècles, le peuple n'a pas oublié *les Suèdes* et leurs cruautés. Nous ne voulons pas ici faire l'histoire de cette guerre abominable qui couvrit tout l'Evêché de Bâle de ruines et de misères, nous nous contenterons de relater ici les principaux faits qui ont rapport aux Franches-Montagnes.

On sait qu'elle fut l'origine de cette funeste guerre qui désola, pendant plus de trente ans, une grande partie de l'Europe et fit en Allemagne et dans l'Evêché de Bâle de si désastreux ravages. L'empereur Mathias avait donné la couronne de Bohême (1617) à son cousin Ferdinand II avec le droit de succession à l'empire. L'électeur palatin Frédéric V en prit ombrage et résolut de s'opposer aux desseins de l'empereur. L'occasion ne tarda pas. Des protestants de la secte des Hussites avaient été insultés dans leurs temples en Bohême, ils demandèrent une réparation qu'on ne parut pas vouloir leur accorder. Ce fut le signal d'un soulèvement général. Les protestants d'Allemagne se liguèrent contre l'empereur et le roi de Bohême. La France, pour humilier la maison d'Autriche, prit le parti des protestants en Allemagne, tandis qu'elle les proscrivait chez elle. Les protestants appelèrent à leur secours le roi de Suède, Gustave Adolphe. Bientôt, les Impériaux, les Suédois, les Français occupèrent l'Ajoie, la Vallée, le Laufonnais, puis ce fut le tour des Franches-Montagnes. Craignant l'invasion, en 1632, tous les hommes de la Montagne furent convoqués à Saignelégier en armes. Cette troupe, quoique peu organisée, fut envoyée en Ajoie pour garder les passages contre l'armée de Mansfeld. Pendant six semaines, ces hommes occupèrent les postes du Lhomond, de St-Ursanne ou furent casernés au château de Porrentruy.

Les plus tristes nouvelles de l'arrivée des Suédois étaient colportées aux Franches-Montagnes par une foule de gens venus d'Allemagne et qui fuyaient les armées en-

1) Voir notre histoire de la baronnie de Franquemont.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 25

YAMINA

PAR

JEAN KERWALL

— Mais, Renée, cette entreprise est grosse de difficultés. As-tu songé à tout? As-tu prévu l'avenir? Avoir charge de deux âmes, de deux enfants qui ne nous sont rien, et dont le sang doit posséder tous les germes de la vie d'insoumission et de liberté à laquelle tu veux les soustraire, me semble une terrible chose! Je n'entends rien à la direction des enfants, et il me semble que tu assumeras là une responsabilité écrasante. Vois-tu, ma douce amie, vouloir faire le bien est beau; mais l'accomplir avec courage, sans défaillances, avec des renoncements multiples, à chaque heure, à toute minute, c'est presque divin: il faut tenir de l'ange, je crois, pour entreprendre une chose semblable!

La jeune femme ne se rebuta pas.

Elle comprenait la justesse du raisonnement de son mari; elle reprit, toujours calme et douce:

— Louis, je ne te demande pas de prendre ces enfants, ni de les faire vivre sous notre toit. Comme je te l'ai dit en commençant, je ne désire qu'une chose: les soustraire à la fatalité orientale, à la souffrance morale, pour faire d'Alim un homme éclairé, et d'Aïcha une femme intelligente, qui, plus tard, aura confiance en son mari, n'est-ce pas la condition capitale du bonheur dans le mariage?... Crois-tu que si Abdallah avait confiance en Yamina, il y aurait entre eux cet abîme insondable de brutales trahisons?... Non, mon ami, la confiance est le premier nœud de la chaîne de l'amour vrai!... Je voudrais enfin qu'Aïcha vécût, dans quelques années, heureuse comme je le suis en s'appuyant sur une protection forte et puissante, alors qu'elle se dévouerait en échange.

Louis prit la main de Renée, la mit entre les siennes, la baisa et reprit:

— Qui te dit qu'Abdallah voudra me les vendre?

— Abdallah ne doit pas être tranquille depuis le jour où je l'ai surpris battant Yamina. C'est le moment de la cueillette des olives, fais-le appeler. Mène-le sèchement, commande-lui, il ne te refusera pas, dans la crainte d'une dénonciation. Sois large dans tes offres, et la partie est gagnée.

— Réfléchis encore, Renée, je t'en prie. Pèse mûrement les conséquence de cette adoption; car enfin, quoi que tu dises, l'adoption est morale, si elle n'est pas légale. N'est-ce pas nous qui veillerons sur ses frêles créatures, qui les protégerons, les guiderons? Songe-y donc.., puis je verrai Abdallah.

— Louis, merci!

La jeune femme n'en dit pas davantage; deux larmes — larmes de joie et de gratitude — tombèrent de ses yeux sur la main de son mari.

Il ne fut pas question des enfants d'Abdallah pendant plusieurs jours entre le jeune couple; mais l'un et l'autre réfléchissaient sans se communiquer leurs pensées.

L'ingénieur, habitué à traiter des affaires commerciales, à transiger des questions parfois